

Millésime Semestriel Août 2017.



- ◀ Titre de créance complexe présentant un risque de perte en capital en niveau de vie ou à l'échéance⁽¹⁾.
- ◀ Le produit émis par Natixis Structured Issuance SA, véhicule d'émission au Luxembourg, offrant une garantie de formule donnée par Natixis SA (Moody's : A2, Fitch Ratings : A, Standard & Poor's : A au 19 juin 2017) est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant.
- ◀ **Millésime Semestriel Août 2017** est une alternative à un placement risqué en actions et présente un risque de perte en capital, en niveau de vie et à l'échéance.
- ◀ **Durée d'investissement conseillée** : 10 ans (en l'absence d'activation automatique du mécanisme de remboursement anticipé).
- ◀ **Éligibilité** : compte titres et unité de compte d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques de **Millésime Semestriel Août 2017** et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur et son Garant d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'est pas rédigé par l'assureur.**
- ◀ **Période de commercialisation** : du 12 juillet 2017 au 10 août 2017 (contrat d'assurance vie en unités de compte et contrat de capitalisation)
- ◀ **Code ISIN** : FR0013264108

⁽¹⁾ L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres de créance sont revendus avant la Date de Remboursement Final. Les risques associés à ce produit sont détaillés dans cette brochure.



Derivatives Capital

KEPLER CHEUVREUX

Communication à caractère publicitaire et non de nature réglementaire.
Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

Millésime Semestriel Août 2017 •

Avec **Millésime Semestriel Août 2017**, l'investisseur s'expose à l'évolution de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 (Equal Weight Decrement 5 %) qui est calculé en réinvestissant les dividendes nets éventuellement détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5 % par an (nommé ci-après "l'Indice") qui conditionne le remboursement du produit.

À l'échéance des 10 ans (soit 20 semestres écoulés), en cas de forte baisse du niveau de l'Indice, au-delà de 70 % de son Niveau Initial, l'investisseur subira une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'Indice.

Afin de bénéficier d'un remboursement du Capital Initial en cas d'une baisse limitée du niveau de l'Indice jusqu'à 70 % de son Niveau Initial, l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse de l'Indice (Taux de Rendement Annuel Net Maximum de 6,24 %).

Caractéristiques de **Millésime Semestriel Août 2017**

- **Un gain conditionnel de 3,80 % par semestre écoulé** (équivalent à un gain de 7,60 % par an) si, à l'une des Dates de Constatation Semestrielle, le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est supérieur ou égal à son Niveau Initial (activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé).
- **Un mécanisme de remboursement automatique anticipé**, à une Date de Constatation Semestrielle, activable dès le 2^e semestre, si le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est supérieur ou égal à son Niveau Initial.
- **À l'échéance des 10 ans (soit 20 semestres écoulés), un remboursement du capital majoré d'un gain final de 76 %** (équivalent à un gain de 3,80 % par semestre écoulé), soit un Taux de Rendement Annuel Net de 4,73 %, si le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est supérieur ou égal à son Niveau Initial.
- **Un risque de perte en capital à l'échéance** si le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est strictement inférieur à 70 % du Niveau Initial.
- **Une exposition à la performance du marché actions de la zone euro** via l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 calculé en réinvestissant les dividendes nets éventuellement détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5 % par an.

Les termes « Capital » et « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale du produit **Millésime Semestriel Août 2017**, soit 1 000 euros. Les taux de rendement annualisés (TRA) mentionnés sont nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1 % annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux. Ces Taux de Rendement Annualisés ne correspondent donc pas nécessairement aux rendements effectifs obtenus par les investisseurs sur leur placement. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour un investissement à 1 000 euros le 10 août 2017 et une détention jusqu'à la date d'échéance (le 24 août 2027) ou, selon le cas, de remboursement anticipé. En cas de vente du titre avant ces dates, (ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance vie), le Taux de Rendement Annuel Net peut être supérieur ou inférieur à celui indiqué dans cette brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital.

Avantages

- Millésime Semestriel Août 2017 peut être **rappelé chaque semestre à partir du 2^e semestre**, si à l'une des Dates de Constatation Semestrielle, le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est supérieur ou égal à son Niveau Initial (activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé).
- Millésime Semestriel Août 2017 offre **un gain de 3,80 % par semestre écoulé** (équivalent à un gain de 7,60 % par an), si à l'une des Dates de Constatation Semestrielle, le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé.
- À l'échéance des 10 ans (soit 20 semestres écoulés), si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment, Millésime Semestriel Août 2017 offre la possibilité pour l'investisseur de bénéficier **d'un remboursement du capital augmenté d'un gain final de 76 %** (équivalent à un gain de 3,80 % par semestre écoulé), si le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est supérieur ou égal à son Niveau Initial.

Inconvénients

- L'investisseur est exposé à un **risque de perte en capital, partielle ou totale, en cours de vie** (en cas de sortie anticipée) **ou à l'échéance** (si, à la Date d'Observation Finale, le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est strictement inférieur à 70 % de son Niveau Initial).
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement** qui peut varier de 2 à 20 semestres du fait du mécanisme de remboursement automatique anticipé.
- **L'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 (Equal Weight Decrement 5 %) est équipondéré et calculé, dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an. Le montant des dividendes réinvestis dans l'Indice peut être inférieur ou supérieur au montant forfaitaire de 5 % par an.**
- Le gain de l'investisseur est **limité à 3,80 % par semestre écoulé**, même si la hausse de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est supérieure à ce niveau (soit un Taux de Rendement Annuel Net⁽¹⁾ maximum de 6,24 %).
- L'investisseur est exposé à un **éventuel défaut** (qui induit un risque sur le remboursement) **ou à une dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant.
- En cas de revente des titres de créance avant une des Dates de Remboursement Automatique Anticipé, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour.
- Le rendement du produit est très sensible à une faible variation de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 autour de 70 % et de 100 % de son Niveau Initial.

⁽¹⁾ Les taux de rendement annualisés (TRA) mentionnés sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1% annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux. Ces Taux de Rendement Annualisés ne correspondent donc pas nécessairement aux rendements effectifs obtenus par les investisseurs sur leur placement.

Mécanisme automatique de remboursement anticipé

Du 2^e au 19^e semestre, si à l'une des Dates de Constatation Semestrielle⁽¹⁾, le niveau de l'indice Euro ISTOXX® 70 EWD5 est supérieur ou égal à son Niveau Initial, un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé, et l'investisseur reçoit⁽³⁾, à la Date de Remboursement Automatique Anticipé⁽¹⁾ correspondante :

L'intégralité du Capital Initial
+
un gain de 3,80 % par semestre écoulé
(correspondant à un gain de 7,60 % par an)
(soit un Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ compris entre 4,80 % et 6,24 % selon la date à laquelle le remboursement automatique anticipé est activé)

sinon, le produit continue.



⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 9 pour le détail des dates.

⁽²⁾ Les taux de rendement annualisés (TRA) mentionnés sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1 % annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux. Ces Taux de Rendement Annualisés ne correspondent donc pas nécessairement aux rendements effectifs obtenus par les investisseurs sur leur placement.

⁽³⁾ Hors frais prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve de l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et de l'absence de faillite ou de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule.



Mécanisme de remboursement à l'échéance

À la Date de Constatation Finale, le 10 août 2027, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment, on observe le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5.

CAS FAVORABLE : si le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est supérieur ou égal à son Niveau Initial, l'investisseur reçoit⁽³⁾ le 24 août 2027 :

L'intégralité du Capital Initial
+
un gain final de 76 %
(correspondant à un gain de 3,80 % par semestre écoulé)
(soit un Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ de 4,73 %)

CAS MÉDIAN : si le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est supérieur ou égal à 70 % de son Niveau Initial mais strictement inférieur à 100 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit⁽³⁾ le 24 août 2027 :

L'intégralité du Capital Initial
(soit un Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ de -1,00 %)

CAS DÉFAVORABLE : sinon, si le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est strictement inférieur à 70 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit⁽³⁾ le 24 août 2027 :

La valeur finale de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 ⁽¹⁾
Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5.
La perte en capital peut être partielle ou totale

⁽¹⁾ La valeur finale de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 à l'échéance est exprimée en pourcentage de sa valeur initiale.

⁽²⁾ Les taux de rendement annualisés (TRA) mentionnés sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1 % annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux. Ces Taux de Rendement Annualisés ne correspondent donc pas nécessairement aux rendements effectifs obtenus par les investisseurs sur leur placement.

⁽³⁾ Hors frais prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve de l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et de l'absence de faillite ou de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule.

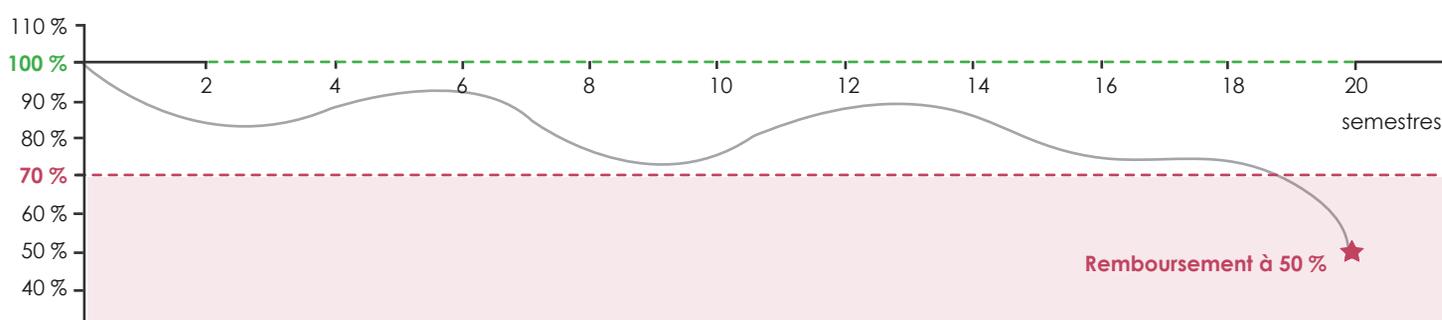
Illustrations du mécanisme de remboursement

Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

Le rendement du support **Millésime Semestriel Août 2017** est très sensible à l'échéance à une faible variation de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 autour des seuils de 70 % et de 100 % de son Niveau Initial.

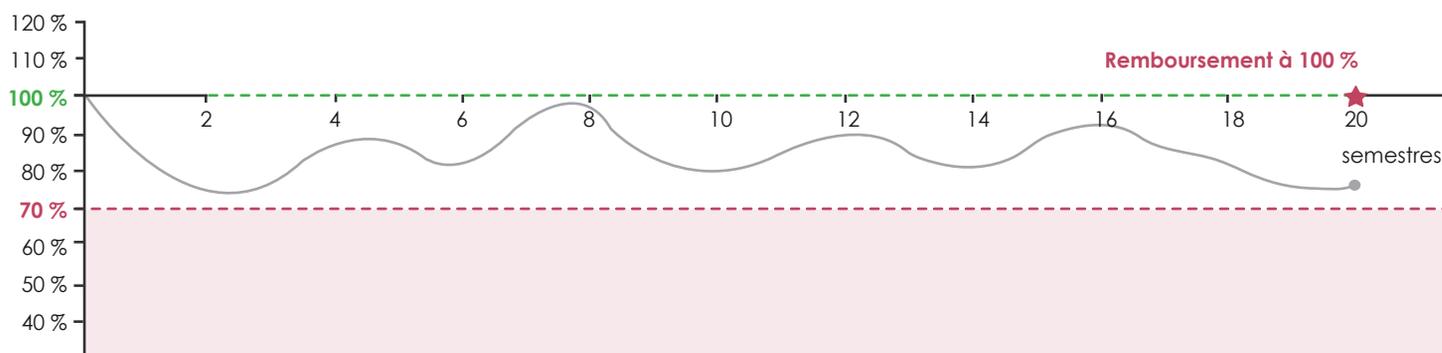
Scénario défavorable : Niveau final de l'Indice inférieur à 70 % à l'échéance

Niveau de l'Indice



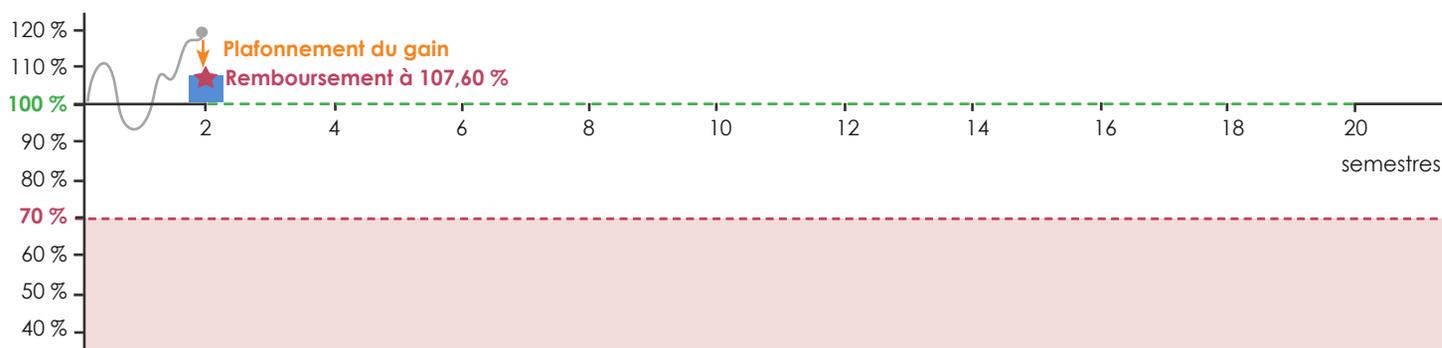
Scénario médian : Niveau final de l'Indice compris entre 70 % et 100 % à l'échéance

Niveau de l'Indice



Scénario favorable : Niveau final de l'Indice supérieur à 100 % à l'issue du 2^e semestre, plafonnement du gain

Niveau de l'Indice



- ★ Remboursement à terme de **Millésime Semestriel Août 2017**
- Seuil de perte en capital observé à l'échéance
- Seuil d'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé
- Gain
- Évolution du niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5

◆ Scénario défavorable : Niveau final de l'Indice inférieur à 70 % à l'échéance

- Du 2^e au 19^e trimestre, à chaque Date de Constatation Semestrielle, le niveau de l'Indice est strictement inférieur à son niveau Initial. Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé.
- À l'échéance des 10 ans (soit 20 semestres écoulés), le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est inférieur à 70 % de son Niveau Initial (soit 50 %). L'investisseur reçoit⁽²⁾ alors la Valeur Finale⁽³⁾ de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5E, soit 50 % du Capital Initial. Il subit dans ce scénario une perte en capital. Le Taux de Rendement Annuel Net⁽¹⁾ est alors similaire à celui d'un investissement direct dans l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5, soit -7,60 %.

Dans le cas défavorable où le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est inférieur à 70 % de sa valeur à la Date de Constatation Finale, la perte en capital serait supérieure à 30 % du capital investi, voire totale et le montant remboursé nul dans le cas le plus défavorable.

◆ Scénario médian : Niveau final de l'Indice compris entre 70 % et 100 % à l'échéance

- Du 2^e au 19^e semestre, à chaque Date de Constatation Semestrielle, le niveau de l'Indice est strictement inférieur à son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé.
- À l'échéance des 10 ans (soit 20 semestres écoulés), l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est égal à 75% de son Niveau Initial et se maintient donc au-dessus du seuil de perte en capital à l'échéance (70 % de son Niveau Initial) mais en dessous de son Niveau Initial. L'investisseur reçoit⁽²⁾ alors l'intégralité de son Capital Initial. Cela correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽¹⁾ de -1,00 %, contre un Taux de Rendement Annuel Net⁽¹⁾ de -3,80 % pour un investissement direct dans l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5.

◆ Scénario favorable : Niveau final de l'Indice supérieur à 100 % à l'issue du 2^e semestre, plafonnement du gain

- À l'issue du 2^e semestre, le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est supérieur ou égal à son Niveau Initial (dans cet exemple 120 %). Le mécanisme de remboursement anticipé est par conséquent automatiquement activé.
- L'investisseur reçoit⁽²⁾ alors l'intégralité du Capital Initial majoré d'un gain de 3,80 % par semestre écoulé depuis l'origine, soit 107,60 % du Capital Initial. Cela correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽¹⁾ de 6,24 % contre un Taux de Rendement Annuel Net⁽¹⁾ de 18,00 % pour un investissement direct dans l'Indice du fait du mécanisme de plafonnement des gains.

⁽¹⁾ Les taux de rendement annualisés (TRA) mentionnés sont nets de frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1 % annuel), sans prise en compte des frais d'entrée/d'arbitrage dans le cas d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation ou des frais de souscription dans le cas d'un investissement en compte titres, ni des prélèvements sociaux et fiscaux. Ces Taux de Rendement Annualisés ne correspondent donc pas nécessairement aux rendements effectifs obtenus par les investisseurs sur leur placement.

⁽²⁾ Hors frais prélèvements sociaux et fiscaux applicables, sous réserve de l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et de l'absence de faillite ou de défaut de paiement ou de mise en résolution du Garant de la formule.

⁽³⁾ La valeur finale de l'Indice à l'échéance est exprimée en pourcentage de sa valeur initiale.



L'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5

L'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 (Equal Weight Decrement 5%) est un nouvel indice de la gamme STOXX lancé le 29 avril 2016, qui est composé des 70 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro. Sa composition est revue à une fréquence trimestrielle (cf. composition actuelle ci-dessous). Il s'agit des 70 plus grandes capitalisations boursières composant l'indice Euro STOXX (Ticker : SXXE), indice représentatif des grandes et moyennes capitalisations boursières de la zone euro. Ces 70 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'indice, sans impact lié à la capitalisation boursière. L'Indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5 % par an. à titre d'information, le montant moyen des dividendes payés sur la période 2006-2016 s'élève à 3,80 %. Les montants des dividendes passés ne préjugent pas des montants des dividendes futurs. L'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est accessible entre autres sur le site de STOXX (www.stoxx.com), ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : ISX70D5 Index; code ISIN : CH0321427582)

Évolution des indices Euro iSTOXX® 70 EWD5 et Euro STOXX® 50 (base 1 000 au 19/06/2007)

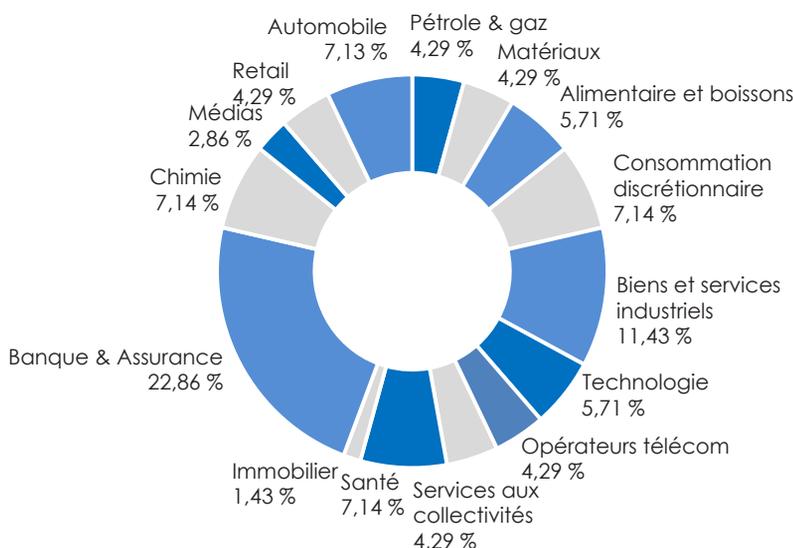
L'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 a été lancé le 29 avril 2016 à un niveau de 1 008,47 points. Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Les données relatives aux performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est également valable pour les données historiques de marché.

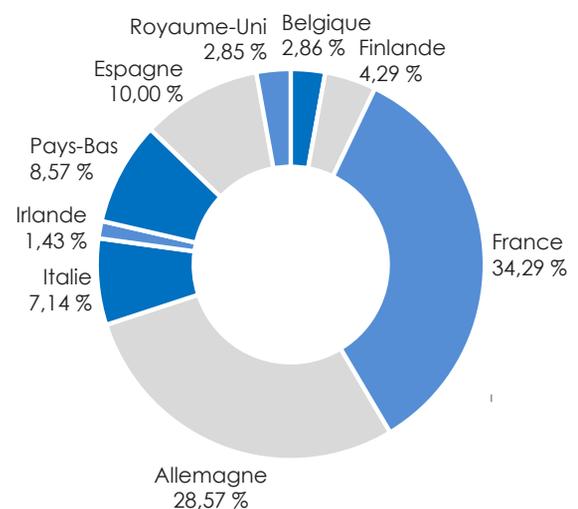


Performances comparatives (au 19/06/2017)	1 an	5 ans	10 ans
Indice Euro iSTOXX® 70 EWD5	19,37 %	61,28 %	-22,18 %
Indice Euro STOXX® 50	21,64 %	62,86 %	-20,93 %

Répartition sectorielle



Répartition géographique



Source : Bloomberg au 19 juin 2017. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Fiche technique



TYPE	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en niveau de vie et à l'échéance, émis sous le Prospectus de Base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, ayant été approuvé le 13 juin 2017 par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF") sous le visa n°17-270
ÉMETTEUR	Natixis Structured Issuance (bien que bénéficiant de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis S.A., les titres de créance de l'Émetteur présentent un risque de perte en capital).
GARANT EN CAS DE FAILLITE DE L'ÉMETTEUR	Natixis S.A. (Standard & Poor's : A ; Fitch Ratings : A ; Moody's : A2 au 19 juin 2017)
PÉRIODE DE COMMERCIALISATION	Du 12 juillet 2017 au 10 août 2017
DEVISE	Euro (€)
CODE ISIN	FR0013264108
PRIX D'ÉMISSION	Le prix de commercialisation commencera à 99.98 % le 12 juillet 2017 et progressera au taux annuel de 0.20 % pendant la période de commercialisation pour atteindre 100 % le 10 août 2017
VALEUR NOMINALE	1 000 €
SOUS-JACENT	L'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % (dividendes nets réinvestis et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5 % par an) (code Bloomberg : ISX70D5 index)
DATE DE CONSTATATION INITIALE	10 août 2017
DATE D'ÉMISSION	12 juillet 2017
DATE DE CONSTATATION FINALE	10 août 2027
DATES DE CONSTATATION SEMESTRIELLE	10/08/2018; 11/02/2019; 12/08/2019; 10/02/2020; 10/08/2020; 10/02/2021; 10/08/2021; 10/02/2022; 10/08/2022; 10/02/2023; 10/08/2023; 12/02/2024; 12/08/2024; 10/02/2025; 11/08/2025; 10/02/2026; 10/08/2026; 10/02/2027
DATES DE REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE ANTICIPÉ	24/08/2018; 25/02/2019; 26/08/2019; 24/02/2020; 24/08/2020; 24/02/2021; 24/08/2021; 24/02/2022; 24/08/2022; 24/02/2023; 24/08/2023; 26/02/2024; 26/08/2024; 24/02/2025; 25/08/2025; 24/02/2026; 24/08/2026; 24/02/2027
DATE DE REMBOURSEMENT FINAL	24 août 2027
NIVEAU INITIAL	Niveau de clôture de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 le 10 août 2017
PUBLICATION ET PÉRIODE DE VALORISATION	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse Prévu. Un Jour de Bourse est défini comme un jour où le niveau de clôture du sous-jacent est publié. La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence sur une page publique du site de l'Émetteur (www.equitysolutions.natixis.com), et sur Bloomberg, Reuters et Fininfo.
DOUBLE VALORISATION	Une double valorisation est établie par Pricing Partners (ci-après la "Société" sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours)). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité de Natixis.
MARCHÉ SECONDAIRE	Natixis fournira un marché secondaire chaque Jour de Bourse du sous-jacent. Natixis s'engage à racheter quotidiennement aux porteurs les titres dans des conditions normales de marché à leur valeur de marché. Fourchette de liquidité : le niveau d'achat ne sera pas supérieur de 1 % au niveau de vente.
COMMISSION DE DISTRIBUTION	La commission pourra atteindre un montant annuel d'un maximum de 1 % TTC du nominal des titres effectivement placés. Cette commission sera payée sur la durée de vie des titres. Le paiement de commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres.
AGENT DE CALCUL	Natixis, ce qui peut être source de conflits d'intérêt
PLACE DE COTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS	Bourse du Luxembourg
DROIT APPLICABLE	Droit français
RÈGLEMENT / LIVRAISON	Euroclear France

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Risques » du Prospectus de Base. Ces risques sont notamment :

- **Risque de perte en capital** : en cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de souscription. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. En outre, le remboursement de chaque titre de créance à maturité peut être inférieur à sa valeur nominale, la valeur de remboursement dépendant de la performance finale de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5.
- **Risque lié au sous-jacent** : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5, et donc à l'évolution du marché actions européen.
- **Risque lié aux marchés de taux** : avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du support provoquera une baisse de sa valeur.
- **Risque de contrepartie** : le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant. La notation de Natixis est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de souscription. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit.
- **Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide.



Avertissement

Le présent document est à caractère publicitaire.



Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général.

Ce document à caractère promotionnel est établi sous l'entière responsabilité de Kepler Cheuvreux qui commercialise le titre de créance Millésime Semestriel Août 2017.

Une information complète sur le titre de créance, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base (le « Prospectus ») et les Conditions Définitives.

Ce document constitue une présentation commerciale. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le titre de créance visé ne prend en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus de Base (le « Prospectus ») et les Conditions Définitives de Millésime Semestriel Août 2017 afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tout autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce titre de créance peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIEN DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE TITRE DE CRÉANCE. Les titres de créance n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement en vertu de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières de 1933 (U.S. Securities Act of 1933) et ne pourront être offerts, vendus, nantis ou autrement transférés sauf dans le cadre d'une transaction en dehors des Etats-Unis ("offshore transaction", tel que définie par la Regulation S) à ou pour le compte d'un Cessionnaire Autorisé. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Millésime Semestriel Août 2017 est (i) éligible pour une souscription en compte titres et (ii) un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances (ci-après le « Contrat »). L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du titre de créance. Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France. Ce document ne constitue pas une proposition de souscription au contrat d'assurance vie ou de capitalisation ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du titre de créance décrit.

Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir de telles informations sur tout produit, instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de tenue de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document. Ce support n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Natixis n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur le titre de créance concerné avant la diffusion de la communication.

Informations importantes

Le Prospectus de Base (le « Prospectus ») relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs, a été approuvé le 13 juin 2017 par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le visa n° 17-270 (le « Prospectus de Base »). Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives de l'émission des présents Instruments Financiers en date du 10 juillet 2017 sont disponibles sur les sites de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), de Natixis (www.equitysolutions.natixis.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date d'ouverture de la période de commercialisation. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque centrale européenne (« BCE »).

Avertissement de STOXX Ltd.

L'Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants, et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les Instruments Financiers basés sur l'Indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'Indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site www.stoxx.com.



Millésime Semestriel Août 2017.

Période de commercialisation du 12 juillet 2017 au 10 août 2017

Cadre d'investissement : compte titres et unité de compte d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation

Enveloppe et souscription limitées⁽¹⁾



Derivatives Capital

KEPLER CHEUVREUX

112 Avenue Kléber
75116 Paris
France
Tél. +33 01 44 54 53 54
derivatives.capital@keplercheuvreux.com



Derivatives Capital est une marque du groupe Kepler Cheuvreux, entreprise d'investissement agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution sous le numéro 17453.
www.derivativescapital.com

(1) Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation de **Millésime Semestriel Août 2017** peut cesser à tout moment et sans préavis.